

L'organisation du travail en Sciences de la Vie et de la Terre.

Les consignes de travail en classe :

- On rentre en classe dans le **silence** en saluant le professeur et on va s'asseoir à **sa place**.
- Chaque élève est **responsable** de son bureau.
- Sans attendre les instructions du professeur on ouvre son cahier pour **relire sa leçon**.
- Un **volontaire** présente la dernière leçon et on peut **l'interroger** pour éclaircir certains points du cours.
- Pendant le cours il faut être **actif, concentré, curieux, critique** et ne pas hésiter à **poser des questions**.
- Le cours se termine aux **instructions du professeur**.

Les consignes de travail à la maison :

- Il est indispensable de **travailler** sa leçon systématiquement d'un cours à l'autre.
- **Travailler** sa leçon c'est la **comprendre** et la **apprendre** pour être capable de **l'expliquer**.
- Ce travail personnel étant systématique, il ne sera pas noté dans le cahier de textes.
- **Ponctuellement** des devoirs supplémentaires seront demandés et seront alors notés dans le cahier de textes.
- Si le travail n'est pas fait, il faut **prévenir** le professeur en **début** de séance.
- Le **Site SVT** du Professeur (<http://sites.google.com/site/svtalmodovar/>) permet de retrouver les cours SVT, les documents utilisés et de nombreuses autres informations.

Le matériel en S.V.T.

- Il est indispensable d'avoir tout son matériel pour bien travailler en classe, c'est-à-dire : une **trousse complète**, un **cahier S.V.T** (24 sur 32 / 96 pages / grands carreaux sans spirales ni feuilles de dessin), un **protège cahier** et un **paquet de feuilles blanches A4**.
- Le **livre SVT** devra rester à la maison où il permettra de retrouver les documents exploités en classe sur le **tableau numérique**.

Communication Parents/Professeur

- Toute copie notée sera **signée** par les parents.
- Les parents seront informés par le carnet de liaison des **différents problèmes** (difficultés scolaires, discipline ...).
- N'hésitez pas à contacter le professeur avec le Carnet de liaison de l'élève ou le Site SVT du professeur (rubrique "Me Contacter").

Le contrat S.V.T.

Ce contrat engage **tous les élèves de la classe** ainsi que le **professeur**. Il comporte **4 clauses** et devra être respecté jusqu'à la **fin de l'année scolaire** :

CLAUSE N° 1 : Il ne faut pas arriver en retard en classe sans excuse.

CLAUSE N° 2 : Il faut venir en classe avec tout son matériel.

CLAUSE N° 3 : Il faut travailler sa leçon régulièrement d'un cours à l'autre.

CLAUSE N° 4 : Il faut respecter son professeur comme ses camarades.

Signature du professeur.

Signature de l'élève.

Signature des Parents.